

AECK/ICG  
**RÉPUBLIQUE DU BÉNIN**

Fraternité-Justice-Travail

-----  
PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE  
-----

**DÉCRET N° 2025 – 201 DU 23 AVRIL 2025**

portant nomination de monsieur **Houessou Alphonse KAKPO** en qualité de Directeur adjoint de la Planification, de l'Administration et des Finances au Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

**LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ÉTAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin, telle que modifiée par la loi n° 2019-40 du 07 novembre 2019 ;
- vu** la décision portant proclamation, le 21 avril 2021 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 11 avril 2021 ;
- vu** le décret n° 2025-194 du 22 avril 2025 portant composition du Gouvernement ;
- vu** le décret n° 2023-150 du 12 avril 2023 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique ;
- vu** le décret n° 2023-357 du 12 juillet 2023 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Économie et des Finances ;
- sur** proposition du Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique,
- le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 23 avril 2025,

**DÉCRÈTE**

**Article premier**

Monsieur **Houessou Alphonse KAKPO** est nommé Directeur adjoint de la Planification, de l'Administration et des Finances au Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.



## Article 2

Le présent décret, qui prend effet pour compter de la date de sa signature, abroge toutes dispositions antérieures contraires.

Il sera publié au Journal officiel.

Fait à Cotonou, le 23 avril 2025

Par le Président de la République,  
Chef de l'État, Chef du Gouvernement,



Patrice TALON.-

Le Ministre de l'Economie  
et des Finances,



Romuald WADAGNI  
Ministre d'Etat

Le Ministre de l'Enseignement supérieur  
et de la Recherche scientifique,



Eléonore YAYI LADEKAN

**AMPLIATIONS** : PR 6 ; AN 100 ; CS 2 ; CC 2 ; HAAC 2 ; HCJ 2 ; C.COM 2 ; CES 2 ; MEF 2 ; MESRS 2 ; AUTRES MINISTERES 19 ; SGG 4 ; INTERESSE 1 ; JORB 1.